

Emplois fictifs de la Mairie de Paris: le procès Chirac prévu en novembre

06-01-2010

PARIS, 6 jan 2010 (AFP) - Le procès de Jacques Chirac, poursuivi pour "détournements de fonds publics" et "abus de confiance" dans une affaire d'emplois présumés fictifs lorsqu'il était maire de Paris, devrait se tenir à Paris au mois de novembre, a-t-on appris mercredi de source judiciaire.

Ce procès devrait se dérouler sur un mois devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Une audience de fixation, durant laquelle les dates seront précisées, aura lieu le 26 mars.

L'ancien président de la République a été renvoyé le 30 octobre devant le tribunal correctionnel de Paris par la juge d'instruction parisienne Xavière Simeoni.

Il sera jugé pour 21 emplois de complaisance présumés, rémunérés entre octobre 1992 et mai 1995 par le cabinet du maire de Paris, fauteuil occupé par Jacques Chirac de 1977 à 1995.

L'ancien maire encourt une peine de dix ans d'emprisonnement et 150.000 euros d'amende.